

Date de transmission de l'acte: 20/04/2026

Date de réception de l'AR: 20/04/2026

004-210401097-D\_2026\_015-DE

A G E D I

République

Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Arrondissement : Digne-les-Bains

**MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE**

Séance du jeudi 02 avril 2026

Délibération N° D\_2026\_015

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 26/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le deux avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Dominique PIGANEAU.

Présents : Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Emmanuel DUPAS, Claire LAURAIN, Didier ARCIDIACONO, Sandrine BAUDOUIN, Joël FAGOT, Jennifer BENASSI, Frank ABECASSIS, Aurelle GITZINGER, Pierric GENEY

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Emmanuel DUPAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

### **Objet : Création des commissions communales et désignation des membres**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, "le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres".

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de créer les commissions communales suivantes:

- **Voirie, eaux pluviales, éclairage public, environnement, gestion des déchets, aménagements paysagers**
- **Urbanisme, patrimoine, cimetière, droit du sol, bâtiments communaux**
- **Social, scolaire**
- **Communication, animation, jeunesse, culture**

D\_2026\_015

Date de transmission de l'acte: 20/04/2026

Date de réception de l'AR: 20/04/2026

004-210401097-D\_2026\_015-DE

A G E D I

• **Sécurité, réglementation, Obligations**

Il est ensuite proposé de désigner les membres pour chacune de ces commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de créer les commissions suivantes, et **DESIGNE** les membres suivants pour y siéger :

**Voirie, eaux pluviales, éclairage public, environnement, gestion des déchets, aménagements paysagers** : PIGANEAU Dominique, ARCIDIACONO Didier, DUPAS Emmanuel, ABECASSIS Frank, GENEY Pierric, FAGOT Joël, LAURAIN Claire, BAUDOUIN Sandrine

**Urbanisme, patrimoine, cimetière, droit du sol, bâtiments communaux** : PIGANEAU Dominique, GENEY Pierric, LAURAIN Claire, ARCIDIACONO Didier, FAGOT Joël, BAUDOUIN Sandrine

**Social, scolaire** : PIGANEAU Dominique, BENASSI Jennifer, GITZINGER Aurélie, LAURAIN Claire

**Communication, animation, jeunesse, culture** : PIGANEAU Dominique, BAUDOUIN Sandrine, FAGOT Joël, ABECASSIS Frank, GENEY Pierric, GITZINGER Aurélie, LAURAIN Claire, YAGOUBI Fabienne (en invitée)

**Sécurité, réglementation, Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** : PIGANEAU Dominique, ABECASSIS Frank, ARCIDIACONO Didier, DUPAS Emmanuel, GITZINGER Aurélie, SENOTIER Pascal (en invité)

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Dominique PIGANEAU  
Président de séance



Emmanuel DUPAS  
Secrétaire de séance